

ACTIVITÉS 2023

VIVEA en quelques chiffres

Ce qu'il faut retenir

Chiffres clés*	Hommes	Femmes	Total
Nombre de contributeurs	359 889	138 628	498 517
dont chefs d'exploitation	321 638	104 582	426 220
dont membres de la famille	5 335	15 379	20 714
dont aides familiaux	2 493	981	3 474
dont cotisants de solidarité	30 423	17 686	48 109
Nombre de bénéficiaires (Contributeurs ayant suivi au moins une formation)	81 800	26 200	108 000
Taux d'accès à la formation	22,7%	18,9%	21,7%
Nombre de stagiaires (Contributeurs participant à un stage. Un même bénéficiaire peut donc être comptabilisé plusieurs fois comme stagiaire)	116 900	41 100	158 000
Nombre d'heures/stagiaire financées	1 309 000	583 000	1 892 000
Nombre de dossiers réalisés			25 650
Durée moyenne en heures (formations collectives)			12,8
Prix moyen de l'heure/stagiaire (formations collectives)			28,0 €
Nombre moyen de stagiaires (formations collectives)			7,2
Montant financé total (VIVEA et cofinancements)			54,9 M€

- La durée moyenne des formations collectives reste stable par rapport à 2021 : 12,8 heures.
- Les formations de 1 et 2 jours représentent 80,2% des formations collectives.
- 57,1% des demandes individuelles concernent des formations de 5 jours et plus.

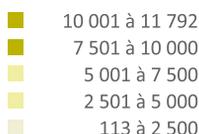
Répartition des contributeurs et contributrices

498 517 contributeurs sont recensés en 2023 soit -1,2% par rapport à 2022.

L'entrée de 33 156 nouveaux contributeurs ne compense pas les 39 087 sortants.

20 départements voient leur nombre de contributeurs augmenter par rapport à 2022.

Quatre départements comptabilisent plus de 10 000 contributeurs: la Marne, les Pyrénées-Atlantique, l'Aveyron et la Réunion.

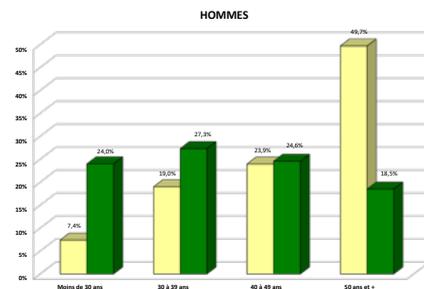
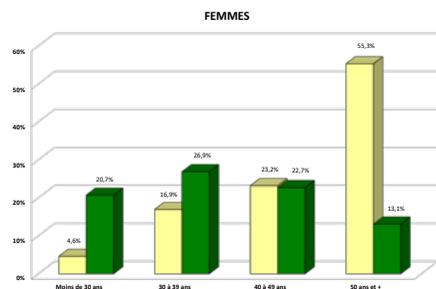


* estimés

ACCÈS À LA FORMATION

Par âge

Répartition des contributeurs et taux d'accès à la formation par tranche d'âge



Les femmes représentent 28% des contributeurs et 19% d'entre elles ont bénéficié d'au moins une formation financée par VIVEA en 2023. Elles représentent 24% des bénéficiaires sur l'année.

Les hommes représentent 72% des contributeurs et 20,8% d'entre eux ont bénéficié d'au moins une formation financée par VIVEA en 2023. Ils représentent 76% des bénéficiaires sur l'année.

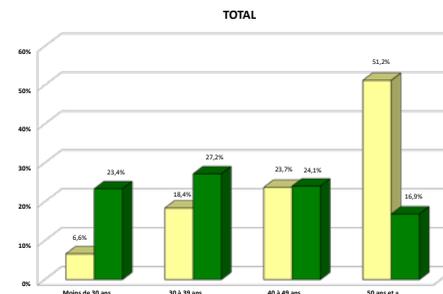
Par activité

Répartition des contributeurs et contributrices par activité

Activité principale	Hommes			Femmes		
	Contributeurs	Bénéficiaires	Taux d'accès	Contributrices	Bénéficiaires	Taux d'accès
Culture de céréales ; cultures industrielles	87 646	19 431	22,2%	32 484	5 035	15,5%
Élevage de bovins	80 928	22 166	27,4%	27 622	5 338	19,3%
Culture et élevage associés	31 305	8 754	28,0%	10 572	2 017	19,1%
Viticulture	32 574	6 886	21,1%	14 955	2 390	16,0%
Élevage d'ovins, caprins et équidés	20 054	4 439	22,1%	13 834	3 132	22,6%
Réalisation et entretien de plantations ornementales (paysagistes)	27 738	1 202	4,3%	1 518	67	4,4%
Culture de légumes ; maraîchage	16 700	3 759	22,5%	7 752	1 749	22,6%
Élevage de volailles	7 871	3 512	44,6%	3 953	1 406	35,6%
Culture fruitière	9 129	1 871	20,5%	4 350	782	18,0%
Services aux cultures productives - Entreprises travaux agricoles	11 491	2 307	20,1%	1 690	229	13,5%
Élevage de porcins	4 277	1 859	43,5%	1 366	401	29,4%
Horticulture ; pépinières	5 082	895	17,6%	2 536	514	20,3%
Élevage d'autres animaux	9 357	1 282	13,7%	8 893	928	10,4%
Exploitation forestière, services forestiers, sylviculture	5 149	346	6,7%	260	8	3,1%
Divers	10 588	3 092	29,2%	6 843	2 202	32,2%
Total	359 889	81 800	22,7%	138 628	26 200	18,9%

Les secteurs de l'élevage restent ceux qui affichent les meilleurs taux d'accès à la formation. Les céréaliers représentent 24,1% des contributeurs de VIVEA et 20,4% d'entre eux ont bénéficié d'au moins une formation en 2023.

■ Contributeurs ■ Taux d'accès



En 2023, plus de 20% des contributeurs auront bénéficié de formations financées par VIVEA.

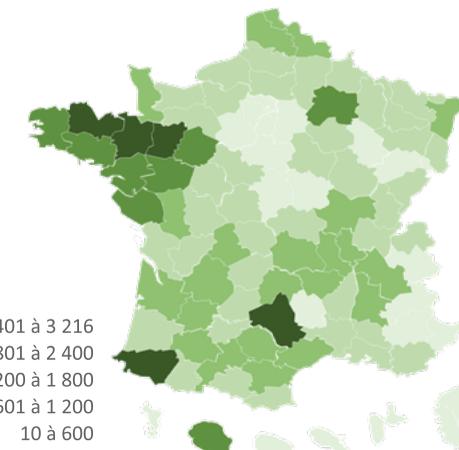
Les moins de 40 ans accèdent davantage à la formation avec 25% d'entre eux ayant bénéficié d'au moins une formation financée par VIVEA en 2023. La demande de formation diminue proportionnellement avec l'âge. Les + de 50 ans représentent plus de la moitié des contributeurs mais sont proportionnellement moins à se former.

Total		
Contributeurs	Bénéficiaires	Taux d'accès
24,1%	22,7%	20,4%
21,8%	25,5%	25,3%
8,4%	10,0%	25,7%
9,5%	8,6%	19,5%
6,8%	7,0%	22,3%
5,9%	1,2%	4,3%
4,9%	5,1%	22,5%
2,4%	4,6%	41,6%
2,7%	2,5%	19,7%
2,6%	2,3%	19,2%
1,1%	2,1%	40,0%
1,5%	1,3%	18,5%
3,7%	2,0%	12,1%
1,1%	0,3%	6,5%
3,5%	4,9%	30,4%
100%	100%	21,7%

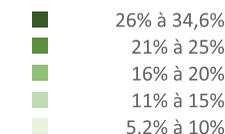
Par département

Nombre de bénéficiaires de formation par département

Les départements qui ont vu leur nombre de bénéficiaires augmenter de plus de 40% par rapport à 2022 sont : la Guyane, le territoire de Belfort, la Guadeloupe, la Moselle, le Val d'Oise, les Bouches du Rhone et le Haut Rhin.



Taux d'accès à la formation par département



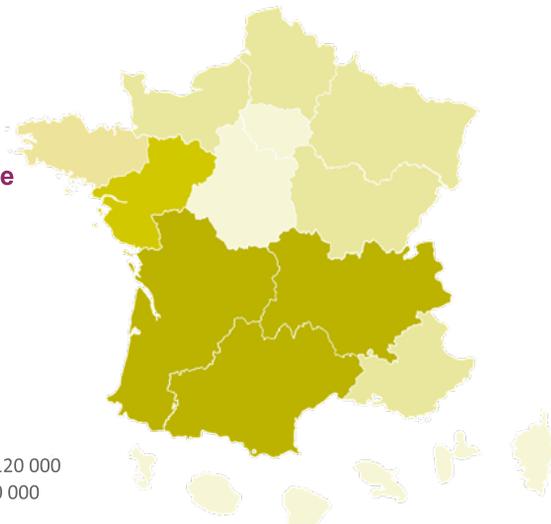
Le taux d'accès à la formation des contributeurs de VIVEA se situe à 21,7% en 2023 (contre 19,1% en 2022). A noter que 39 départements ont un taux d'accès supérieur à cette moyenne nationale et que 19 d'entre eux ont un taux supérieur à 25%. Seuls 6 départements ont un taux inférieur à 10%.

NOMBRE D'HEURES STAGIAIRES

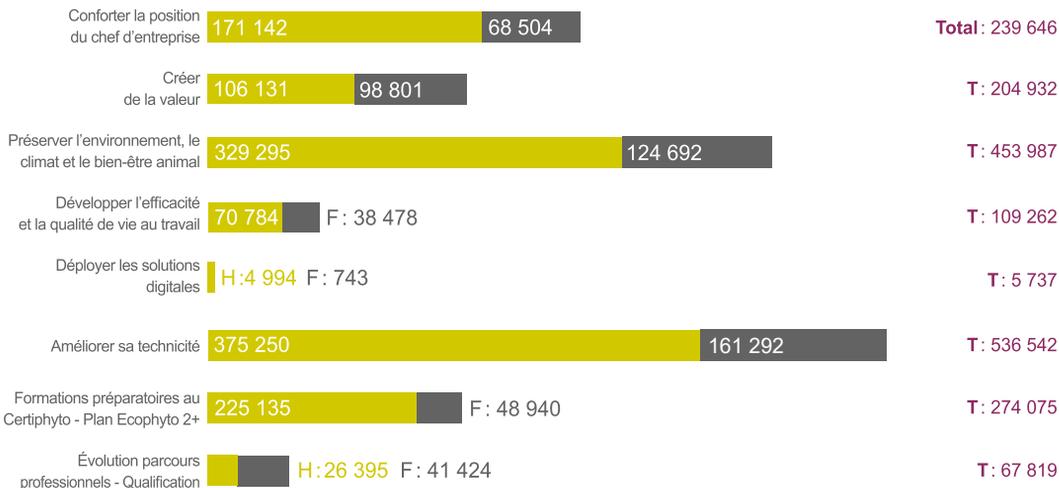
Prise en charge

Nombre d'heures de prise en charge par région

En 2023, VIVEA a financé 1 892 000 heures stagiaires contre 1 732 003 en 2022, soit une augmentation de + 9,2 %.



Selon les thématiques du Plan stratégique



■ Hommes ■ Femmes